

---

**Cerisier**  
**2011**  
**ECLAIRCISSEMENT MECANIQUE**  
**NOIRE DE MECHED**

---

Date : Janvier 2012

Rédacteur(s) : Maider ARREGUI Chambre d'Agriculture du Gard/SERFEL

En collaboration avec Jérémy MOULIN, Laetitia CUNY - SERFEL

Essai rattaché à l'action n° 31.2002.15

Titre de l'action : Eclaircissage mécanique

---

### **1. But de l'essai**

Comparer différentes techniques mécaniques et chimiques d'éclaircissage.

### **2. Matériel et méthodes**

- Variété : Noire de Meched
- Porte greffe : Maxma 14
- Distances de plantation : 6 x 4 m
- Dates de plantation : 2011
- Mode de conduite : Gobelet
- Dispositif : 3 blocs ; 3 répétitions
- 3 arbres par parcelle élémentaire
- 5 modalités

### **3. Modalités**

- M1 = Témoin non traité
- M2 = Ethephon au stade C
- M3 = Ethephon au stade F+25
- M4 = 3 traitements à l'huile+soufre en encadrement de floraison. (10-50-75% de fleurs ouvertes)
- M5 = Effleureuse mécanique. Suppression de 50 %des fleurs.

### **4. Mesures effectuées**

Sur chaque arbre en essai :

- Taux de nouaison
- Poids total des fruits
- Poids moyen des fruits
- Calibre
- Fermeté
- IR21
- Acidité
- Eclatement

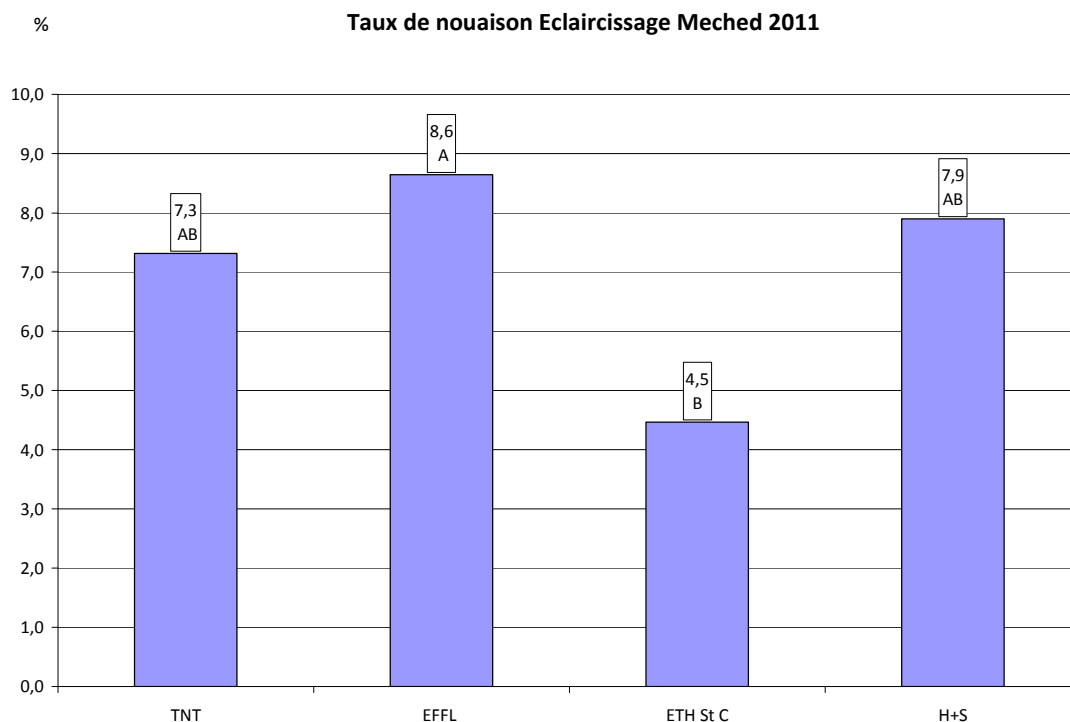
### **5. Traitement des résultats**

- Analyse de variance
- Comparaison de moyenne

## 6. Résultats

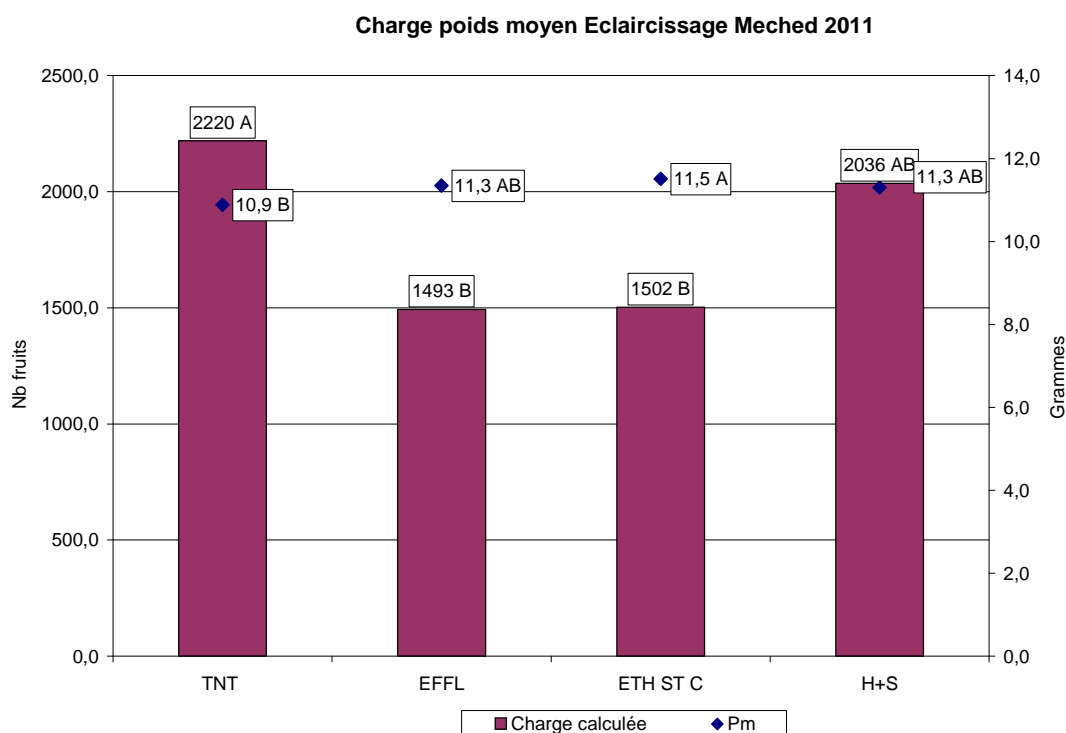
La modalité Ethephon au stade F+25 n'a pas été réalisée. En effet, au vu de la faible floribondité et de l'hétérogénéité de floraison entre les blocs, l'éclaircissage était inutile.

- Nouaison



Nous mesurons de manière générale un taux de nouaison faible cette année : 7.3% sur la modalité Témoin. Nous constaterons plus tard qu'il n'était pas nécessaire d'éclaircir cette année sur cette variété. On peut aussi noter une tendance à une nouaison plus faible sur la modalité Ethéphon, bien que celle-ci ne soit pas statistiquement significative.

- Rendement et poids moyen



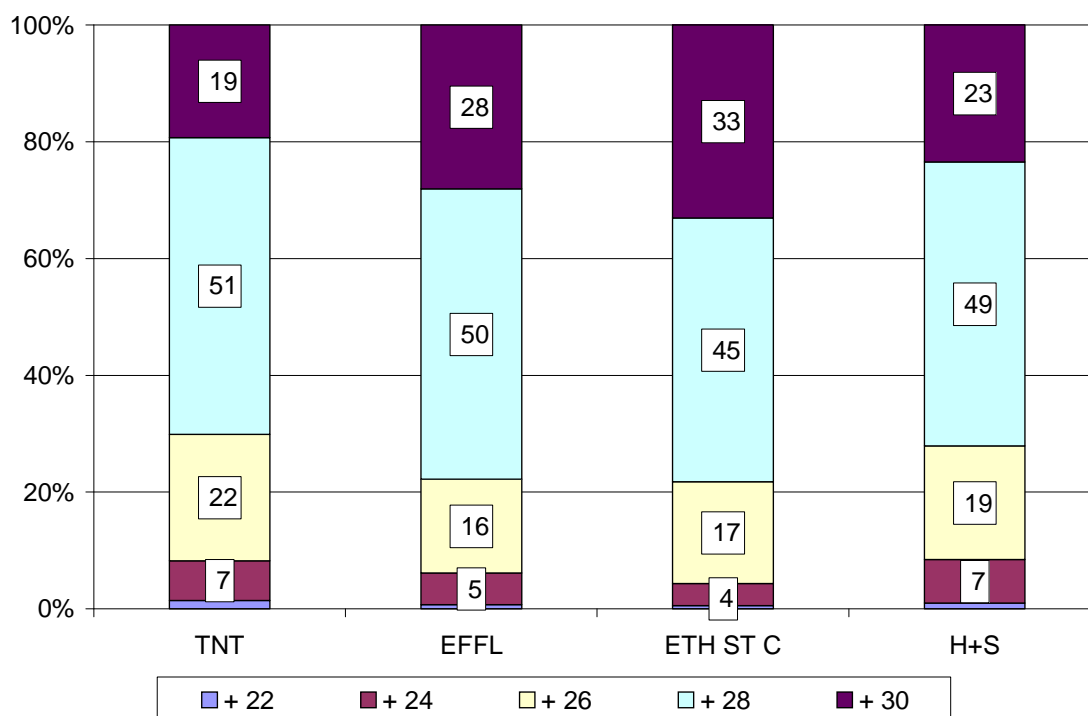
Cette année la charge était faible, même sur la modalité Témoin avec seulement 24.1 kg de fruits par arbre, ce qui est en dessous du potentiel de la variété sur des arbres de cet âge.

Les modalités Effleureuse et Ethéphon permettent de réduire le niveau de charge de 32% par rapport au Témoin, ce qui engendre un gain de poids moyen de 0.4 à 0.6 g pour ces modalités (différence statistiquement significative pour la modalité Ethéphon)

La modalité Huile + Soufre, quant à elle n'a presque pas diminué le nombre de fruits par arbre (environ 8% de moins), pourtant le poids moyen semble être du même ordre de grandeur que celui des deux autres modalités éclaircies, la différence par rapport au Témoin n'étant cependant pas statistiquement significative.

- Calibrage

### Calibrage Meched Eclaircissage 2011



Avec moins de 30% de calibres inférieurs à 26 mm sur le Témoin, nous constatons que le niveau de charge faible cette année permettait d'atteindre naturellement le potentiel de calibre maximal sur Noire de Meched. Néanmoins la répartition de calibre des modalités Effleureuse et Ethéphon semble plus avantageuse, bien que les différences mesurées ne soient pas statistiquement significatives.

## 7. Conclusion

D'après les résultats de cette année, nous constatons qu'il n'y avait nul besoin d'éclaircissage sur cette variété. Nous comprenons donc toute la difficulté de l'éclaircissage du cerisier avec des méthodes uniquement utilisables avant la nouaison. L'éclaircissage au stade F+25 est le seul éclaircissage post nouaison mais il n'a pas pu être réalisé.

Malgré tout, nous confirmons l'efficacité de l'effleureuse et de l'ethephon au stade C. Le mélange Huile plus Soufre quant à lui se trouve cette année au même niveau que le Témoin, de plus cette technique est délicate à mettre en place puisqu'il faut se tenir prêt à traiter à des cadences rapides (encadrement de floraison) tout en ayant les créneaux météo adaptés.

---

#### Renseignements complémentaires :

Maidar ARREGUI – 04.66.28.23.34 [m-arregui@serfel.fr](mailto:m-arregui@serfel.fr)

SERFEL – 517 Chemin du Mas d'Asport - 30800 SAINT GILLES -

Tél : 04.66.87.00.22 - Fax : 04.66.87.04.62 - E-mail : [contact@serfel.fr](mailto:contact@serfel.fr)

N°action : \* 31.2002.15

---